Infrastructure Canada

Canada

Bâtir pour la prospérité :

les infrastructures publiques au Manitoba

Juillet 2012

Manitoba

Message du ministre

Une infrastructure publique sécuritaire, moderne et efficiente est essentielle à la croissance économique du Canada et à sa prospérité à long terme. Conscient de l'importance de l'infrastructure pour notre pays dans son ensemble, et pour la qualité de vie de chaque Canadien, je suis fier de piloter le développement d'un plan d'infrastructure publique à long terme qui se poursuivra au-delà du Plan Chantiers Canada. Un nouveau plan d'infrastructure à long terme permettra de positionner notre nation afin de relever les défis et de saisir les occasions qui se présenteront au cours des prochaines décennies.

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada et de nos programmes d'infrastructure, notre gouvernement a entretenu un dialogue ouvert avec ses partenaires et d'autres intervenants sur la meilleure façon de concrétiser les priorités nationales et régionales au moyen d'investissements dans l'infrastructure. Nous allons continuer à travailler étroitement avec toutes les parties en vue de réaliser des projets d'infrastructure qui améliorent la vie dans les petites et grandes collectivités. Qu'il s'agisse du canal de dérivation qui vise à protéger toute une région ou d'un planchodrome destiné aux jeunes de Brandon, ensemble, nous faisons du Canada un meilleur endroit où vivre, travailler et faire des affaires.

À titre de ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, je suis très heureux de ce que nous avons réalisé grâce à des partenariats avec la province du Manitoba et ses municipalités. Ces liens étroits représentent le fondement de notre prochain plan d'infrastructure à long terme et garantissent aux collectivités canadiennes une croissance et une prospérité soutenues.

Ensemble, nous réaliserons encore davantage et nous nous assurerons que le Canada demeure en bonne position pour le futur.

L'honorable Denis Lebel, C.P., député

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Canada

Message du ministre

Des routes sécuritaires, des infrastructures de qualité consacrées aux loisirs et d'autres commodités indispensables, comme un réseau de la santé fiable, de l'eau potable et des occasions d'apprentissage et de formation font du Manitoba une province de choix pour les familles qui veulent s'y installer.

Les investissements dans nos infrastructures permettent d'offrir un vaste éventail de services aux Manitobains, aux collectivités et aux municipalités. Ils favorisent également une croissance soutenue et la création d'emplois, pour ainsi garantir une belle qualité de vie et des débouchés professionnels stimulants aux familles du Manitoba.

Ces types de projets innovateurs bénéficient à nos collectivités en soutenant le développement économique et en diversifiant les compétences des Manitobains. À titre de ministre des Administrations locales, je suis fier des partenariats que nous avons formés pour favoriser l'économie des collectivités de notre province, qu'elles soient en région urbaine ou rurale, ou dans le nord.

Nous continuerons de travailler avec nos partenaires fédéraux et municipaux afin de solidifier les bases de notre province. Ces partenariats sont essentiels pour assurer l'essor de nos collectivités et l'avenir du Manitoba.

Nous sommes fiers du travail accompli à ce jour pour bâtir des infrastructures de qualité et les réseaux de transport de la province et nous continuerons d'investir dans l'avenir de notre province.

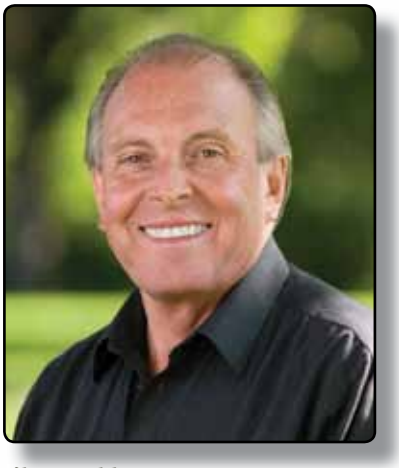

L'honorable Ron Lemieux
Ministre des Administrations locales

Manitoba

Le succès grâce aux partenariats :
Travailler ensemble pour réaliser davantage

Depuis 2007, les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les administrations municipales ont fait d'importants investissements dans l'infrastructure publique au Manitoba. Plus récemment, le Plan d'action économique du Canada a permis d'accélérer la prestation des programmes existants et d'investir de nouvelles ressources en vue de créer des emplois et de soutenir la croissance économique.

Les investissements dans les infrastructures du Manitoba réalisés dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, du Fonds pour l'infrastructure verte et du Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui visent essentiellement la création d'emplois, la croissance économique, les transports et la protection contre les crues, totalisent aujourd'hui plus de 629 millions de dollars*. Résultat : plus de 150 projets menés à l'échelle de la province qui créent des conditions propices à la croissance économique et à la prospérité à long terme. Les investissements et les projets couvrent de nombreux types d'infrastructures :

- **transport :**
  57 projets représentant plus de 285 millions de dollars
- **infrastructure verte :**
  27 projets représentant plus de 94 millions de dollars
- **sports et loisirs :**
  40 projets représentant plus de 118 millions de dollars
- **eau potable :**
  31 projets représentant plus de 91 millions de dollars
- **culture et tourisme :**
  6 projets représentant plus de 13 millions de dollars

Financement des infrastructures par catégorie

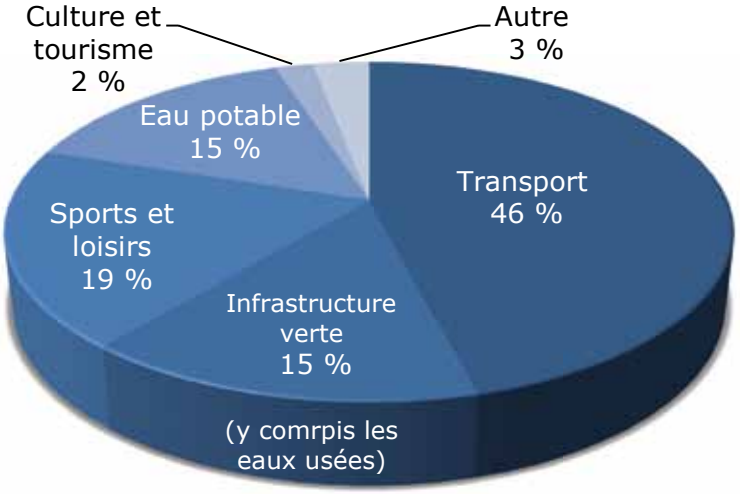

* fondé sur l'ensemble des coûts admissibles

Veuillez noter que ces totaux ne comprennent pas le financement associé aux 665 millions de dollars du projet de canal de dérivation du Manitoba, financé par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Partenariats en action

Travailler ensemble pour construire des infrastructures permet de répondre à des priorités locales et régionales et d'atteindre des objectifs nationaux. Le Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui est la pierre angulaire du Plan d'action économique du Canada, a fait la preuve de ce qu'il est possible de réaliser au moyen de partenariats solides. Pendant la crise économique mondiale, tous les ordres de gouvernement ont réagi rapidement et efficacement pour cerner les projets prêts à démarrer, stimuler la création d'emplois et relancer l'économie. En tout, près de 110 projets représentant plus de 324 millions de dollars ont vu le jour au Manitoba. Ces projets auront des retombées durables dans les collectivités de toute la province.

En plus des programmes d'Infrastructure Canada, le gouvernement du Canada a alloué 24 millions de dollars à des projets d'infrastructure des Premières nations au Manitoba. Grâce aux partenariats formés entre tous les ordres de gouvernement et les intervenants et à une solide collaboration, les communautés des Premières nations ont obtenu une aide considérable pour améliorer leurs conditions de logement et leurs infrastructures de gestion de l'eau potable.

Fonds de la taxe sur l'essence du Canada au Manitoba :
Projets locaux, résultats à long terme

Chaque année, le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada permet de soutenir les projets d'infrastructure locaux dans des collectivités partout au pays, et favorise ainsi la croissance économique. En 2009, le Fonds de la taxe sur l'essence a vu son budget augmenter à 2 milliards de dollars par année et, en 2011, il est devenu permanent. Le Fonds soutient les projets d'infrastructure municipaux permettant de créer des emplois. Entre 2005 et 2014, le Manitoba recevra en tout 431,9 millions de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence pour des projets d'infrastructure locaux jugés prioritaires.

Dépenses du Fonds de la taxe sur l'essence par catégorie, 2005-2006 à 2010-2011

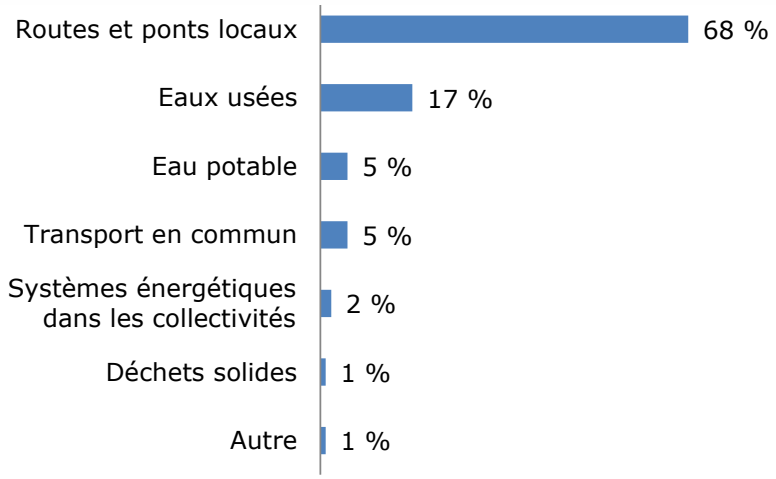

Le saviez-vous?

- Grâce au Fonds de la taxe sur l'essence, 38 collectivités du Manitoba ont investi dans la modernisation de leurs systèmes de traitement des eaux usées, pour ainsi mieux protéger leur approvisionnement en eau et offrir une eau de qualité aux Manitobains.
- Près de 70 p. 100 du financement découlant du Fonds de la taxe sur l'essence au Manitoba a été investi dans des projets de réfection des routes et ponts locaux.

Renouvellement du parc de véhicules de transport en commun à Brandon

La ville de Brandon a investi son allocation du Fonds de la taxe sur l'essence dans l'achat de quatre nouveaux autobus de 12 mètres et de sept nouveaux autobus de 10 mètres. Avec ses autobus à plancher surbaissé à la fine pointe, la société de transport de Brandon possède maintenant la première flotte d'autobus entièrement accessibles du Manitoba. En outre, les nouveaux autobus sont beaucoup moins polluants et contribuent au renouvellement du parc d'autobus de Brandon, dont certains étaient en service depuis 22 ans.

CentrePort Canada

CentrePort Canada est le tout dernier port intérieur en Amérique du Nord, assorti d'une zone franche. Sa superficie de 20 000 acres permet un accès unique à trois modes de transport (routier, ferroviaire et aérien). Situé près de l'aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg, un des principaux aéroports de fret au Canada, CentrePort Canada offre aux entreprises un accès simplifié aux principaux corridors terrestres, ferroviaires et aériens nationaux et internationaux, et aux principales portes d'entrée.

Fort d'un investissement de 203,2 millions de dollars des gouvernements du Canada et du Manitoba, CentrePort Canada a pris des mesures déterminantes pour faire de Winnipeg une des principales plaques tournantes du commerce en Amérique du Nord.

Le premier grand projet, présentement en cours, est le CentrePort Canada Way, une autoroute à chaussées séparées de quatre voies reliant le port intérieur à l'autoroute périphérique. La construction de cette voie rapide contribuera à réduire la congestion en zone résidentielle et à créer un réseau de transport intégré vers et depuis CentrePort Canada.

Le financement alloué à ce projet par le gouvernement fédéral provient du Financement de base pour les provinces et les territoires et de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie Pacifique. Il fait partie d'une vaste annonce fédérale provinciale de 292,6 millions de dollars qui permettra également de procéder à des travaux de réfection sur la Transcanadienne, l'autoroute 75 et l'autoroute périphérique de Winnipeg. Toutes ces routes sont des points d'accès aux corridors nationaux et internationaux reliés à CentrePort Canada.

Canal de dérivation de la rivière Rouge

L'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge est un des plus importants projets d'infrastructure publics et historiques du Manitoba. Les travaux de construction ont commencé le 23 septembre 2005, après un processus d'évaluation environnementale qui a duré deux ans. Le projet prévoit l'expansion du système actuel de protection contre les crues et comprend les travaux suivants : l'excavation de 21 millions de mètres cubes de terre dans le canal de dérivation de 48 kilomètres, le remplacement et la réfection de huit routes et ponts ferroviaires qui traversent le canal, l'amélioration de la structure de contrôle de l'entrée du canal, l'agrandissement de la structure de contrôle de sortie, le déplacement des services publics et d'autres installations et la restauration de la digue ouest.

Depuis le printemps de 2009, le projet d'agrandissement du canal a réduit les risques d'inondations de 1 en 90 ans à 1 en 700 ans. Ainsi, le projet protégera plus de 450 000 Manitobains, 140 000 maisons, 8 000 entreprises et évitera les dommages considérables que causent les grandes inondations à l'économie provinciale, estimés à 12 milliards de dollars.

Le projet en est maintenant à ses dernières étapes. Ce projet de 665 millions de dollars a été financé selon une formule de partage des coûts 50/50 par les gouvernements du Canada et du Manitoba.

Financer des priorités de base en matière d'infrastructure à même le Financement de base pour les provinces et les territoires

Les gouvernements fédéral et provincial et les autorités municipales ont investi plus de 375 millions de dollars dans les infrastructures de base prioritaires du Manitoba dans le cadre du Financement de base pour les provinces et les territoires. Le but principal de ce financement est d'offrir aux provinces et aux territoires une aide financière stable et à long terme pour répondre à leurs priorités. Ce financement est souple et s'assortit d'exigences administratives simplifiées.

MTS Iceplex, Winnipeg

Au Manitoba, l'infrastructure routière était au sommet de la liste des priorités. La majeure partie du financement a d'ailleurs permis de s'assurer que les Manitobains bénéficient d'une circulation sécuritaire et efficace des gens et des marchandises sur les routes de la province.

Autoroute périphérique, Winnipeg

On investit également dans des initiatives qui protègent les collectivités des désastres naturels, favorisent un environnement plus sain grâce à un traitement amélioré des eaux usées et offrent aux résidants plus d'occasions de pratiquer des activités sportives.

Traitement des eaux usées à Brandon

La ville de Brandon améliore la qualité du traitement de ses eaux usées en rénovant son usine de traitement. Cette initiative complétera les travaux effectués en 2009 afin que l'usine de traitement des eaux usées puisse respecter les nouvelles normes provinciales en matière d'élimination des nutriments.

Les gouvernements fédéral et provincial ont alloué 33 millions de dollars à cette initiative dans le cadre du Financement de base pour les provinces et les territoires, initiative qui prévoit la construction de cuves de stockage sur place, la modification des systèmes actuels pour permettre le traitement de volumes plus élevés et l'installation d'un nouveau système de filtration sur membrane.

La modernisation de l'usine de traitement des eaux usées de Brandon donnera lieu à une augmentation de la capacité de traitement du flux de déchets municipaux. Par conséquent, cela favorisera le développement commercial et résidentiel dans le secteur, et garantira la conformité de l'usine à la Stratégie de gestion des nutriments du Manitoba.

Usine de traitement des eaux usées, Brandon

Financement des priorités locales : Chantiers Canada – volet Collectivités

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada tient compte des besoins en infrastructure uniques des plus petites collectivités (moins de 100 000 habitants) et vise essentiellement des projets qui répondent à leurs objectifs en matière d'économie, d'environnement et de qualité de vie. Grâce au volet Collectivités et à son complément, plus de 50 collectivités de la province ont réalisé des investissements dans leurs infrastructures communautaires d'une valeur supérieure à 118 millions de dollars.

Border to Beaches

Les Manitobains pourront parcourir plus de 165 kilomètres de sentiers traversant certains des plus beaux parcs de la province grâce au projet du sentier Border to Beaches. Les gouvernements fédéral et provincial ont investi 2,8 millions de dollars dans le projet par le truchement du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada.

Border to Beaches comprend plus de 40 initiatives individuelles couvrant 165 kilomètres de sentiers fragmentés. Ce projet permettra de relier les sections achevées du sentier, ainsi que deux superbes attractions touristiques du Manitoba, soit le parc provincial de Grand Beach et le parc provincial Whiteshell.

Border to Beaches est un projet pilote de la province du Manitoba et du Sentier transcanadien. Les approches et les leçons tirées de ce projet guideront l'achèvement d'autres grandes sections du sentier, contribuant ainsi à la concrétisation d'un vaste réseau de sentiers sillonnant le Canada, d'un océan à l'autre. Le Manitoba jouit d'une géographie diversifiée et le projet Border to Beaches permettra à un plus grand nombre de Manitobains et de visiteurs de découvrir la province grâce aux améliorations apportées aux sentiers et à leur intégration.

Cap sur les priorités provinciales

Les investissements dans les infrastructures publiques constituent une priorité pour le Manitoba et ses municipalités. Ces investissements créent de l'emploi et solidifient les bases de nos collectivités. La province du Manitoba accueille favorablement l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral en vue d'élaborer un plan d'infrastructure à long terme en partenariat avec les municipalités et la province.

Partenariat à trois niveaux

Le Manitoba reconnaît que l'apport des municipalités est essentiel à la création d'un plan d'infrastructure qui tient compte des priorités et besoins locaux. Les routes, les égouts et les usines de traitement des eaux usées, les systèmes de contrôle des crues et les infrastructures consacrées aux loisirs ont été qualifiés de prioritaires par les municipalités du Manitoba au cours des dernières années. La première étape de ce processus reposera donc sur une collaboration avec les municipalités afin de dégager les ouvrages les plus pressants.

Au cours des mois à venir, la province du Manitoba consultera l'Association des municipalités du Manitoba et la ville de Winnipeg afin de cerner les priorités locales à intégrer au nouveau plan d'infrastructures publiques à long terme du gouvernement fédéral. Les investissements dans les infrastructures jugées prioritaires favorisent la croissance économique du Manitoba et améliorent la qualité de vie des familles de la province. La collaboration de tous les ordres de gouvernement pour édifier les infrastructures essentielles aux Manitobains se traduira par des collectivités plus fortes et plus prospères.

Kristopher Campbell Memorial Skate Plaza, Brandon

Station de traitement d'eau potable, Winkler

Centre communautaire régional, Thompson

Mettre le cap sur l'avenir

Partenariats durables

Pour atteindre ses objectifs, notre pays compte sur la collaboration de tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires. Nous savons tous que les infrastructures jouent un rôle de premier plan dans nos vies et notre bien-être économique. En effet, la prospérité à long terme du Canada repose sur la vigueur de nos collectivités et les services de base dont elles ont besoin.

Grâce au Plan d'action économique du Canada et à des initiatives d'infrastructure comme le Fonds Chantiers Canada, le Fonds de la taxe sur l'essence et le Fonds de stimulation de l'infrastructure, de grandes réalisations ont vu le jour au Manitoba. Les résidants de la province jouissent maintenant de routes plus sécuritaires, d'une eau plus propre et d'une meilleure protection contre les crues. Nos investissements dans les infrastructures donnent chaque jour des résultats de plus en plus tangibles, car de plus en plus de projets sont réalisés.

Le gouvernement du Canada est résolu à maintenir son approche axée sur les partenariats en vue de répondre aux priorités nationales, régionales et locales en matière d'infrastructure. La vigueur des partenariats permet d'investir chaque dollar dans des projets d'infrastructure publique répondant aux besoins actuels, mais aussi à la croissance et au développement économiques à long terme.

Nouveau plan à long terme

Le 30 novembre 2011, le gouvernement du Canada a lancé un mécanisme permettant de mobiliser des partenaires partout au pays autour de l'élaboration d'un plan à long terme d'infrastructure publique. Cela signifie que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires pour en savoir davantage sur cinq grands thèmes :

- infrastructures et économie;
- infrastructures et environnement;
- infrastructures et collectivités plus fortes;
- financement des infrastructures; et
- planification et développement durable.

En prévision du nouveau plan d'infrastructure à long terme, nous allons nouer un dialogue constructif mettant l'accent sur les grands principes, priorités et orientations de l'infrastructure publique au Canada. En travaillant ensemble, nous pourrons veiller à ce que le Canada se dote d'infrastructures solides sur lesquelles asseoir la croissance et la prospérité économiques — maintenant et pour les années à venir.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2012
N° de cat. T94-4/8-2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99571-7